



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Afrique de l'Est

Question écrite n° 117379

### Texte de la question

M. Alain Marleix interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la famine qui a frappé en cet été 2011 la corne de l'Afrique. Au nom de la présidence française du G 20, il a été esquissé les contours d'une nouvelle politique d'intervention humanitaire. Celle-ci serait basée sur la rapidité de la riposte aux situations d'urgence grâce à la mise en place d'un "forum de réaction rapide" et la mise à disposition de stocks alimentaires dans les zones à risques. Il a aussi été évoqué une relance de l'agriculture locale durable grâce à la recherche dans le domaine des semences plus résistantes à la sécheresse et de la diffusion pour les agriculteurs d'un système d'assurance contre la volatilité des prix. Il lui demande s'il est possible de lui faire un point précis des mesures envisagées et de l'avancée de celles-ci, en rapport avec la situation vécue par la dizaine de millions de personnes victimes de la plus grande sécheresse depuis soixante années dans la corne de l'Afrique.

### Texte de la réponse

Les pays de la Corne de l'Afrique subissent une sécheresse qui, parallèlement à une situation humanitaire et alimentaire dramatique, a compromis les dernières campagnes agricoles. La crise alimentaire se trouve aggravée par l'insécurité politique à laquelle la Somalie est confrontée depuis vingt ans et 13,3 millions de personnes sont en état d'insécurité alimentaire. Face à cette crise, le Gouvernement français a rapidement réagi. À la demande de la présidence française du G20, une réunion d'urgence s'est tenue à l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO - Food and Agriculture Organization), le 25 juillet 2011. L'aide d'urgence de la France a été portée à 30 Meuros, destinés à des organisations non gouvernementales et aux organisations multilatérales. En outre, la France a acheminé de l'aide en nature répondant aux besoins du programme alimentaire mondial. Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire participe avec le ministère des affaires étrangères et européennes à l'organisation de la réponse française à cette situation de crise. En particulier, 10 % de l'aide sont consacrés à des actions d'aide à la reprise des productions agricoles et animales dans les pays de la Corne de l'Afrique. Au-delà de la réponse d'urgence, cette crise souligne la nécessité pressante de renforcer la réponse à apporter à l'insécurité alimentaire. À cet effet, le Président de la République a mis l'agriculture et la sécurité alimentaire au coeur des priorités de la Présidence française du G20. Les ministres de l'agriculture du G20 se sont réunis les 22 et 23 juin 2011 à Paris et ont adopté un plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture, qui sera transmis aux chefs d'État pour le sommet de Cannes, les 3 et 4 novembre 2011. Le plan d'action prévoit une série d'actions concrètes pour relever le défi agricole et alimentaire mondial. Pour être en mesure de nourrir plus de 9 milliards de personnes en 2050, la production agricole devra doubler dans les pays en développement. Il est temps de réinvestir dans le secteur agricole et cela concerne notamment les pays les plus pauvres, qui doivent relancer leur production. L'objectif est de renforcer et diffuser la recherche et l'innovation en mobilisant les systèmes de recherche agricole du G20 : une initiative de recherche internationale sur le blé a été lancée, le 15 septembre 2011. Il s'agit également de développer les investissements et les activités responsables concernant la production agricole et la sécurité alimentaire, en coopération avec les banques multilatérales de

développement et le secteur privé. Afin d'améliorer la transparence et l'information sur les marchés agricoles, les ministres de l'agriculture ont également décidé de lancer un « Système d'information sur les marchés agricoles » (AMIS en anglais), qui est hébergée par la FAO. Il permettra d'améliorer les données existantes, y compris sur les stocks. Une initiative conjointe pour utiliser davantage les images satellite et améliorer les données de production est également lancée. Les ministres de l'agriculture se sont également engagés à améliorer la coordination internationale. Ils ont ainsi créé un « Forum de réaction rapide » qui permettra de disposer d'un mécanisme informel entre États pour prévenir et gérer les crises sur les marchés agricoles. Les ministres ont également décidé de ne plus imposer de restrictions aux exportations alimentaires pour l'assistance humanitaire distribuée par le programme alimentaire mondial. D'autres initiatives visant à renforcer la protection des plus vulnérables contre la volatilité excessive des prix ont été lancées : une boîte à outils de gestion des risques pour permettre aux États et aux agriculteurs de se couvrir contre la volatilité ; un projet-pilote de réserves alimentaires d'urgence devrait être lancé par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest. Enfin, en ce qui concerne la régulation financière, les ministres de l'agriculture ont adressé un message politique sur l'importance de réguler les marchés financiers agricoles, dans la perspective des décisions qui seront prises par les ministres des finances.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marleix](#)

**Circonscription :** Cantal (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117379

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 6 septembre 2011, page 9488

**Réponse publiée le :** 22 novembre 2011, page 12239